

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers
en exercice : 23

Présents : 16

Votants : 20

L'an deux mille vingt deux

Le : 17 Octobre

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 04/10/2022

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET — CLAUDE DULIN — ANNIE THEPAUT —
MICHEL BAUVY — CHARLENE CAZAU — FREDERIC DUJARDIN — JEAN-PIERRE
ANTONIOLI — NATHALIE ANZELIN — BENOIT AURICES — GILLES BALDAN —
JEREMY BANOS — MAGALI CAMINADE — DOMINIQUE DECUPPER — VALERIE
DELBOS-GREGOIRE — LOÏC HERVOCHE — ORLANE LIRIA — MARINE MAZZACATO —
MICHELE MICHALSKI — AUDREY MORET — PAOLA NERIA — RAOUL ROUDET —
JEAN-MARIE VANZEMBERG — GHISLAINE VICO

ABSENTS : MME NERIA - MME DELBOS-GREGOIRE - M. HERVOCHE

PROCURATIONS :

M. BALDAN AYANT DONNE POUVOIR A M. ANTONIOLI

MME LIRIA AYANT DONNE POUVOIR A MME CAZAU

MME MAZZACATO AYANT DONNE POUVOIR A MME ANZELIN

MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

Monsieur Jérémie BANOS a été élu secrétaire,

OBJET
Tableau des emplois communaux : création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet

Monsieur le Maire expose au Conseil que la procédure de recrutement d'un agent au sein du service administratif de la Mairie est en cours.

La vacance d'emploi, suite au décès de l'agent titulaire de ce poste, a été déclarée et portée sur l'arrêté n° 04720220916306 du Président du Centre de Gestion de Lot-et-Garonne visé par la Préfecture en date du 16 septembre 2022.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

AR Prefecture

047-214700692-20221017-D2022171003-DE
Reçu le 21/10/2022

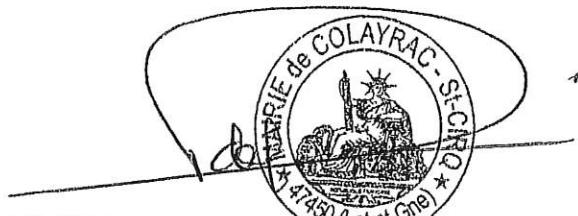
- la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet étant précisé que l'emploi d'adjoint administratif principal de 2^eme classe laissé vacant sera supprimé après avis du comité technique placé auprès du Centre de Gestion 47.

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 17 octobre 2022

Le Maire



Pascal de SERMET